

décembre 2014

Campugnan

Bulletin Municipal

11



P.6
Le recensement



P.10
Pendant ce temps...



P.15
Associations

Edito

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je vous offre, au nom du Conseil Municipal, cette édition du journal communal.

Nous nous attachons chaque fois, à vous informer des actions menées sur la commune, les manifestations, etc...

Je vous adresse en cette fin d'année, mes meilleurs vœux, pour vous et vos familles, en espérant que 2015 vous apporte ce que vous souhaitez, et surtout la santé.

Les élus, le personnel communal et moi-même, seront ravis de vous retrouver autour du verre de l'amitié offert par la municipalité lors de la cérémonie des vœux qui se tiendra le Dimanche 25 janvier 2015.

Le Maire
Gilles LAE







p. 06 Recensement de la population



p. 08 Rentrée scolaire



p. 12 Autorisations d'urbanisme



p. 13 Etat civil



p. 14 Entreprises



p. 15 Numéros utiles

p. 16 Associations



CAMPUGNAN AUTREFOIS



Suivez l'actualité
de votre commune
via le blog

campugnan.blogspot.com

Recensement de la population

Quelles nouveautés en 2015?

Définir les moyens de fonctionnement des communes.

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

La connaissance de ces statistiques est un

des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les **caractéristiques de la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Le recensement à Campugnan, c'est

**Du jeudi 16 janvier 2015
au samedi 15 février 2015**

**L'agent recenseur qui passera dans vos foyers est
Madame Audrey LUTARD, secrétaire de Mairie.**



À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT PENSER ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT



→ Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



→ € Établir la contribution de l'État au budget des communes

→ Décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation

→ Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



→ Ouvrir de nouveaux commerces
Construire des nouveaux logements



Pour l'ensemble de la population

RECENSEMENT DES JEUNES



Le recensement des jeunes est obligatoire. Il doit être fait en Mairie, dans les deux mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire.

Il permet notamment d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté, et d'être inscrit d'office sur les listes électorales à 18 ans.

Rentrée scolaire

Zoom sur les nouveaux rythmes

28 élémentaires
20 maternelles

1.45 €

Le repas par enfant
et par jour

La mise en place des rythmes scolaires a été longue et facélieuse mais la bonne cohérence des élus a permis que tout se passe pour le mieux.

Ce sont 48 élèves qui ont passé le portail de l'école ce mardi 2 septembre.

Cette année, les enfants ont du faire face à beaucoup de changement. École le mercredi matin, de nouveaux visages, des nouvelles activités, etc...

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires a été préparée en amont depuis plus d'un an par les élus de la Communauté de Commune de Blaye. Cela a permis entre autre le recrutement d'intervenants à l'échelle du territoire et donc de proposer aux enfants des activités plus originales.

L'emploi du temps a été conçu pour que les enfants aient trois activités différentes par semaine, avec un roulement de 7 semaines.

Les premières semaines nous avons donc pu surprendre les enfants en train de jouer des pièces de théâtres, faire du football, créer des instruments de musique en objet de récup ou encore chanter en anglais.



TRAVAUX A L'ECOLE



Projet 2014

Le Conseil Municipal avait décidé cette année de crépir le mur extérieur du préau, de changer les menuiseries de la garderie et de fermer le porche reliant les classes et les WC.

Ayant obtenu les subventions tardivement, certains travaux ainsi que les crédits qui leurs étaient attribués, doivent être reportés à l'année prochaine.

ECHEANCIER DES TRAVAUX

- Menuiseries	4 301.95 €
- Crépi mur préau	1 200.00 €
Marge 10% de travaux imprévus.....	550.20 €

Montant total HT **6 052.15 €**

Subvention DETR (30 %) sollicitée.....	1 815.65 €
Subvention CG33 (50%) sollicitée.....	3 026.08 €
Autofinancement communal (20%).....	1 210.42 €

Montant total financement hors taxe..... **6 052.15 €**



Mise en place de plots pour sécuriser le trottoir

Et aussi...



Réfection de l'impasse à Hervais



Création d'un point d'eau DFCI

Pendant ce temps...

... sur Campugnan !



Cérémonie du 11 novembre



Sortie Patinoire



Soirée 80's



Bourse aux jouets

LA KERMESSE

21 juin 2014

Au sein de la cour de l'école, les enfants ont pu montrer à leur famille les spectacles préparés avec leurs enseignants.

Sous un superbe soleil, la journée s'est achevée par un repas dansant, organisé par la Coopérative Scolaire.



SORTIESCOLAIRE

Cette année, direction « Le Château des Enigmes » pour une journée d'activité, avec pour thème *Les trois Mousquetaires*.



Quand la course de brouette s'invite au **RACING SHOW**

Un weekend ensoleillé pour cette **2ème édition du Racing Show** avec cette année deux jours de festivités. Marché de producteurs, voitures anciennes, repas et bal en plein air, pour finir le dimanche par une course de brouettes endiablée qui a mis le sourire autant aux participants qu'aux spectateurs.



NETTOYONS LA NATURE !
Une tradition pour les élèves.

Pendant que les grands descendaient à la Résidence Les Enclouses, les plus petits s'affairaient autour de l'école et de la Mairie. Au total, trois sacs de déchets ont ainsi pu être collectés. Et après l'effort, le réconfort! Les enfants ont pu profiter d'un goûter bien mérité, offert par le centre E.LECLERC, à l'origine du projet.

Félicitation

...aux gagnants du concours de l'été, « Saurez-vous reconnaître vos élus? », Mesdames **Nancy GRASSY, Lisette HERAUD et Angélique FREMIN** qui remportent respectivement les 1er, 2ème et 3ème prix.

Autorisations D'urbanisme

DECLARATIONS PREALABLES

Accordées

TANCHAUD Armand et Pierrette _____
_____ panneaux photovoltaïques

ALBERTI Fabien _____
_____ panneaux photovoltaïques

ACTELIOS _____
_____ panneaux photovoltaïques

ALBERTI Fabien _____
_____abri de voiture

Commune de CAMPUGNAN _____
_____ changement de menuiseries

PERMIS DE CONSTRUIRE

Accordés

**LANFROID-NAZAC Wilfried et PREVOST
Audrey** _____ maison d'habitation

ROUSSEAU Nicolas _____
_____ maison d'habitation

GARCIA Philippe _____ transformation
d'une grange en maison d'habitation

BOURDAIS Odile _____
_____ garage

**MARGUERITE Mathieu et PIALLEPORT
Pamela** _____ garage

MARTIN Franck et Véronique _____
_____ garage, terrasse et piscine

Sté DORIMEL _____
_____ local commercial



Etat Civil

2ème semestre

COPIE D'ACTE

Pour une copie intégrale ou un extrait avec filiation, seule la personne concernée par l'acte (à condition d'être majeure), son représentant légal ou son conjoint, peut en faire la demande ainsi que ses ascendants (parents, grands-parents) ou descendants (enfants, petits-enfants) et certains professionnels lorsqu'un texte les y autorise (ex: avocat, notaire), (excepté pour un acte de décès pour lequel vous n'avez pas besoin de justifier de votre qualité)

Pour un extrait sans filiation, toute personne peut y avoir accès sans avoir à justifier sa demande ou sa qualité.

Comment faire la demande?

Si l'acte concerne un fait survenu en France, faire la demande à la mairie de la commune concernée.

Si l'acte concerne un fait survenu à l'étranger, faire la demande auprès du Service central de l'état civil de Nantes.

Vous pouvez également faire une demande sur internet, via le site de la mairie ou le téléservice acte-etat-civil.fr ou par courrier sur papier libre accompagné d'une enveloppe timbrée.

La délivrance est gratuite et le délai peut varier selon les services.

NAISSANCES

Aucun nouvel arrivant ce semestre !

MARIAGES

Pas d'union ce semestre !

DECES

Monsieur Henri Michel BOUTRIE

Décédé le 9 juillet

Monsieur Pierre Gaston BONOMME

Décédé le 10 juillet

Monsieur Max DOUBLET

Décédé le 2 septembre



Entreprises campugnanaises

AQUA'LINE SPA
Espace Bien-Etre BIO



EUDO Aline
RELAXOLOGUE
Tél. : 0649683972
Sur rendez-vous

Relaxation Anti-stress
Rituels du Monde
Soin Jambes Lourdes
Soin Spécial Futur Maman

3 lieu-dit GADOUÏE
Direction Caves de Gènérac
33390 CAMPUGNAN

Chenil de la Forêt

MARL Trans amis
Pension chien chat NAC

06 07 12 17 39
05 57 64 73 30

route de La Vergne
33390 Campugnan

chenildelaforet@orange.fr

Ne pas utiliser sur la route publique

ENTREPRISE MAGNERON
MULTI-SERVICES BÂTIMENT
entreprise-magneron@orange.fr

TEL: 06.81.48.76.03

N°2 Les Rivauderies
33390 CAMPUGNAN

Menuiserie, placo, maçonnerie, plomberie...

service a la personne
ménage, repassage, courses, ect...

Céline Hazera
1 Les prés
33390 Campugnan

0643629088
chèque emplois service accepté

DYLERO
Entreprise

A votre service pour la réalisation de tous vos travaux
intérieur/extérieur

Charpente, couverture, zinguerie, maçonnerie, peinture, carrelage, etc...

DEVIS GRATUIT
06 26 96 88 75 — 09 54 71 04 52

Romain LEGER
7, La Botte 33390 CAMPUGNAN — djromain@hotmail.com

DALLON COUVERTURE

Faites-nous confiance pour tous vos travaux de couverture !

Entreprise de couverture, zinguerie, bardage et petits travaux de rénovation à Blaye, Bordeaux et dans le Grand Sud Ouest.

Devis gratuit & garantie décennale !

06.50.86.60.30 / www.dallon-couverture.fr

Associations campugnanaises

A « la sauce » des parents

Présidente : Jessica BOUTY
Secrétaire : Sandra MAGNERON
Trésorière : Angélique PIQUES

Club de l'amitié

Président : Jean VEZAIN
Vice-Présidente : Ginette LAE
Vice-Présidente : Henriette MAURIN
Secrétaire : Huguette BONOME
Trésorier : René MAURIN
Trésorier Adj : Michel LABARRE

Comité des fêtes

Président : Gille LAE
Secrétaire : Nicole GODICHAUD
Trésorier : Claudette DAGNAS
Trésorière Adj : Lisette HERAUD

L'entente des chasseurs

Président : Jean-Claude CHAIN
Vice-Président : Robert TOURET
Vice-Président : Philippe RUIZ
Secrétaire : Gaëlle DUFOUR
Secrétaire Adj : Sandrine MOURANY
Trésorier : Jean-Louis ROCHET
Trésorier Adj : Patrick PAILLE

Notre-Dame- de-Campugnan

Présidente : Christiane TAVERNIER
Vice-Présidente : Bernadette ROBIN
Secrétaire : Nicole GODICHAUD
Trésorière : Colette ROPERS
Trésorière Adjointe : Chantal MADO
Responsable de l'église : Yvette GUERRY
Membre d'honneur : Monsieur le Curé
desservant la paroisse de Campugnan.

ON/OFF Racing Team

Président : Romain LEGER
Secrétaire : Gwendal ORELIE
Trésorier : Nicolas LAGARDERE

Le Souvenir Français

Président : Michel WERLE
Vice-Président : Colette WERLE
Trésorier : Martial DUMONDEL
Secrétaire : Jean VEZAIN



NUMEROS UTILES

Mairie : 05 57 64 71 74

Ecole primaire : 05 57 64 76 21

Sous-Préfecture (Blaye) : 05 56 90 60 60

Communauté de Communes de Blaye : 05 57 42 33 33

Centre Intercommunal d'Action Sociale : 05 57 42 75 20

Centre des impôts (Blaye) : 05 57 42 66 70

SAUR (Eyrans) : 05 53 49 77 00

Déchetterie (Saint-Paul) : 05 57 42 81 51

DDTM (Saint-André-de-Cubzac) : 05 57 43 60 60

Numéros d'urgence

17

Gendarmerie

18

Pompiers

15

Samu

112

Sur les portables

